

Le Havre, le 26 décembre 2014

## Desserte fluviale de Port 2000 et des quais en Seine à Honfleur : **des améliorations pour les automoteurs notamment sur la route SUD**

**HAROPA se félicite de la publication de l'arrêté ministériel relatif à l'accès des bateaux fluviaux porte-conteneurs à Port 2000 et aux quais en Seine à Honfleur, paru au Journal Officiel, ce vendredi 26 décembre.**

A la suite d'une concertation engagée fin 2012 sur l'accès fluvial à Port 2000, HAROPA - Port du Havre avait relayé dès la mi-2013 auprès du Ministère de l'Écologie les propositions formulées par deux groupes de travail réunissant notamment opérateurs fluviaux, professionnels de la mer et opérateurs de terminaux à conteneurs.

L'arrêté ministériel paru ce jour répond aux attentes alors exprimées et va offrir de nouvelles opportunités pour la desserte fluviale de Port 2000. Les automoteurs avaient déjà, depuis 2007, la possibilité d'accéder à Port 2000 depuis l'avant-port du Havre après un court parcours en mer (« route nord »), à condition de disposer de caractéristiques techniques adaptées et de respecter des limites météorologiques et de conditions de mer, et d'être détenteurs d'une autorisation individuelle. Le nouvel arrêté modernise les dispositions en vigueur :

- les limites météorologiques et de conditions de mer pourront désormais être étendues, après étude, en fonction des caractéristiques propres de chaque automoteur fluvial ;
- le transport de colis exceptionnels est désormais possible sous conditions ;
- et surtout, il sera dorénavant possible aux automoteurs d'emprunter sous conditions la « route sud », entre Port 2000 et la Seine via l'estuaire.

Les conditions d'accès des automoteurs aux quais en Seine à Honfleur depuis l'amont de la Seine bénéficieront également des mêmes améliorations.

Cet arrêté contribuera ainsi à consolider et renforcer les dessertes fluviales entre les différents ports de l'axe Seine réunis au sein de HAROPA.



**A propos de HAROPA** - HAROPA, 5<sup>ème</sup> ensemble portuaire nord-européen, réunit les ports du Havre, Rouen et Paris. Il est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (600 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Partenaire de près de 10 ports normands et franciliens, ce hub à « guichet unique » constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale de bout en bout. HAROPA génère un trafic maritime et fluvial de plus de 120 millions de tonnes et ses activités représentent environ 160 000 emplois. [www.haropaports.com](http://www.haropaports.com)

### Contacts Presse

Marie HERON : + 33 (0)2 32 74 72 87 ; + 33 (0)6 79 69 36 09 - [marie.heron@haropaports.com](mailto:marie.heron@haropaports.com)  
Annie VANDOME : +33 (0)2 32 74 71 37 - [annie.vandome@haropaports.com](mailto:annie.vandome@haropaports.com)